



Réseau de Développement Durable des Oasis Programme d'Action Concertée des Oasis 4

Termes de référence

Evaluation externe – PACO 4 (2017-2020)

La proposition doit être soumise à oasis@cariassociation.org avant le 31 mai 2020



Liste des signes et acronymes utilisés

AFD : Agence Française de Développement
AOFEP : Association Oasis Ferkla Environnement et Patrimoine
APEB : Association pour la protection de l'environnement de Beni isguen
ASOC : Association de Sauvegarde de l'Oasis de Chenini
CARI : Centre d'Action et de Réalisations Internationale
CCFD : Comité Catholique pour la Faim et l'Environnement
CNULD : Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification
CSP : Comité de suivi permanent
F : montant de la proposition
F3E : réseau français dédié à la qualité, en termes de méthode de travail, des actions de solidarité internationale ou de coopération décentralisée
FAO : Food and Agriculture Organisation
FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial
Fme : proposition Financière la moins élevée
GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GRET : Groupe de recherche et d'échange technologique
GTD : Groupe de travail désertification
LCD : Lutte contre la désertification
LDT : Lutte contre la dégradation des terres
OSC : organisations de la société civile
OSS : Observatoire du Sahara et du Sahel
P : poids accordé à la proposition financière
PACO : Programme d'Action Concertée des Oasis
PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
Raddo : Réseau de Développement Durable des Oasis
ReSaD : Réseau Sahel Désertification
SC : Société Civile
Sf : Score financier
TDR : termes de référence
TTC : Toutes Taxes Comprises



Sommaire

Sommaire	3
I. L'action à évaluer et les acteurs impliqués	4
1. Présentation synthétique de la structure commanditaire	4
a. Mission et objectifs	4
b. Organisation interne	4
c. Expertise dans le domaine d'intervention concerné.....	4
d. Budget global et part relative au domaine d'intervention concerné.....	5
2. Descriptif de l'objet évalué.....	5
a. Informations générales	5
b. Historique de l'action	6
c. Acteurs du projet.....	6
d. Objectif de l'action	7
e. Organisation interne et partenariale.....	7
f. « Bénéficiaires »	8
g. Principaux résultats et activités	9
h. Budget total et plan de financement	10
i. Antécédents en matière d'identification, de programmation, de suivi et d'évaluation de l'action : présentation des dispositifs, modalités d'utilisation / exploitation	11
II. L'évaluation	11
1. Justification de l'évaluation.....	11
a. Origine de la demande	11
b. Attentes et objectifs	11
2. Objet de l'évaluation	12
a. Délimitation de l'action	12
b. Postulats fondateurs de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence.....	13
c. Questions évaluatives du commanditaire et critères d'évaluation à mobiliser.....	13
3. Indicateurs de méthodologie	15
a. Pour la mission	15
b. Pour les restitutions et rapports	16
c. Rôle du commanditaire et des partenaires.....	16
4. Moyens.....	17
a. Humains.....	17
b. Financiers.....	17
5. Calendrier	17
6. Proposition technique et méthodologique	18
a. Attendus	18
b. Critères de sélection.....	18



I. L'action à évaluer et les acteurs impliqués

1. Présentation synthétique de la structure commanditaire

a. Mission et objectifs

Le Centre d'Action et de Réalisations Internationales (CARI) est une association de solidarité internationale qui intervient depuis 1998 auprès des populations rurales du pourtour saharien. Ses actions sont principalement orientées vers la lutte contre la désertification (LCD) et la dégradation des terres (LDT) dans les agroécosystèmes oasiens et sahéliens.

Pour se faire l'activité du CARI s'articule autour de plusieurs axes :

- Il agit dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la dégradation des terres sous les effets de la désertification et du changement climatique.
- Il vise l'amélioration des conditions de vie des populations locales et la lutte contre la pauvreté.
- Il concentre son action sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles dans une optique de développement durable.

Pour atteindre ses objectifs, le CARI s'appuie sur les principes et approches de l'agroécologie et de la participation pour agir, interpeller et mobiliser aussi bien à travers la mise en oeuvre de projets de terrain au Sud que dans la mise en place et la facilitation de réseaux d'acteurs et programmes de développement. Pour le CARI, il est important que les sociétés civiles se regroupent en réseaux : ainsi organisés et mieux structurés, les acteurs locaux ont davantage de poids face aux décideurs et participent directement à l'amélioration des actions de la société civile. A ce titre, les actions de terrain et de plaidoyer du CARI sont menées en partie au travers des réseaux d'acteurs qu'il coordonne ou anime : GTD (plateforme française), ReSaD (réseau de plateformes France, Mali, Niger, Burkina Faso), Raddo (réseau d'associations Maroc, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Tchad et Niger).

b. Organisation interne

Le CARI est une association loi 1901 composée d'un conseil d'administration et d'une équipe salariée (trois chargées de projet dont deux sont coordinatrices des réseaux ReSaD et Raddo, une responsable pôle administratif et financier, un chargé de plaidoyer, une chargée de communication) et de direction (un directeur général, une directrice des programmes). Elle inclut également quatre volontaires de solidarité internationale situés sur le terrain auprès des partenaires du CARI dans le cadre du Raddo (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie).

c. Expertise dans le domaine d'intervention concerné

Dès 2005 le CARI a été impliqué en tant que partenaire pour contribuer à l'élaboration d'un document projet PNUD au Maroc pour la mise en place d'un programme nationale de sauvegarde des oasis. Les volets agroécologie appliquée et création de valeur ajoutée aux productions oasiennes lui ont été en partie dévolus par deux institutions de développement du Maroc avec lesquelles le CARI avait contractualisé. Une composante de ce projet au Tafilalet a été financée par le FFEM via le PNUD. De 2007 à 2010, en lien avec deux institutions marocaines, le CARI a travaillé dans sept oasis pour l'introduction de l'agroécologie. Depuis 2012 il développe un projet de ferme agroécologique à Jorf dans le Tafilalet. En Tunisie, le CARI est présent à Chenini Nahal auprès de l'ASOC depuis 1994, et a développé des actions d'appui dans trois autres oasis de 2008 à 2011 dans le cadre d'un projet financé par la coopération au développement de Monaco. En Algérie, le CARI a eu à collaborer de manière



ponctuelle avec l'APEB depuis 2000 et a appuyé le développement du centre de formation à l'agroécologie Akraz. Depuis 2009, le CARI coordonne les activités du Raddo, dont il est membre fondateur, dans les 4 pays du Maghreb et porte avec ses partenaires la problématique oasienne sur la scène internationale. Enfin depuis 2011, le CARI est coordinateur régional du Raddo dans le cadre du programme d'action concerté des oasis (PACO).

d. Budget global et part relative au domaine d'intervention concerné

Part concernant le PACO 4 : 1 290 810 €

Dont CARI : 343 322 €

Dont activités régionales : 280 905 €

Dont Tunisie : 164 396 €

Dont Maroc : 164 396 €

Dont Algérie : 164 396€

Dont Tunisie : 164 396 €

Dont Tchad : 9 000€

2. Descriptif de l'objet évalué

a. Informations générales

Érigées en des points stratégiques des zones arides et désertiques du Maghreb au cours de l'histoire, sur la route des caravanes, les oasis constituaient des lieux protégés où se retrouvaient dans une cohabitation temporaire agriculteurs, éleveurs, commerçants, caravaniers, aventuriers. La maîtrise des ressources en eau donnait lieu à un partage de la ressource par un système des droits d'eau et un réseau gravitaire de distribution complexe. L'une des composantes identitaires principales de l'oasis est son système agricole à trois étages de cultures qui entraîne un « effet oasis » correspondant à une atmosphère chaude et humide procurée par l'ombre du palmier dattier. Outre l'image caractéristique de l'oasis comme une tache verte en milieu aride, les oasiens disposent d'un savoir-faire en matière de gestion des ressources naturelles et de leur écosystème réglementé par des règles sociales précises, qui font des oasis de véritables laboratoires à ciel ouvert.

Ces spécificités très adaptées au milieu sont aujourd'hui remises en cause sous la contrainte de plusieurs facteurs autant démographique (pression accrue sur le milieu, urbanisation croissante), qu'économique (baisse des revenus agricoles, faible valeur ajoutée des productions), et sociaux (morcellement du foncier et des droits liés aux successions, absentéisme, non-respect des obligations spécifiques comme par exemple de ne pas construire dans la palmeraie, désintérêt). Les épisodes climatiques extrêmes (sécheresses successives, incendies, pluies dévastatrices et épisodiques) et l'émigration accrue des forces vives rendent précaire l'entretien de l'agrosystème. Enfin, les tendances du changement climatique sur la zone méditerranéenne déjà sous tension indiquent une accentuation de la sécheresse et par conséquent des pressions accrues sur les ressources dont l'eau déjà en quantité limitée. La baisse des précipitations et l'augmentation de la température d'environ 1°C sont attestées sur le siècle dernier et les prévisions du GIEC sur les 50 prochaines années annoncent des concurrences accrues voire des conflits autour de la ressource, une évapotranspiration plus importante mais également de menaces sanitaires supplémentaires comme en témoignent certaines oasis d'Algérie noyées par des eaux usées polluées. Le nombre d'oasis a considérablement diminué du fait de leur abandon et du manque d'entretien. L'urgence de cette situation se pose avec d'autant plus d'acuité que la question de la sécurité alimentaire constitue l'un des enjeux fort d'un Maghreb largement dépendant des importations notamment céréalières et dont 70% du territoire est constitué de zones arides.



Le projet s'inscrit donc dans ce contexte dans l'objectif d'améliorer la prise de conscience collective de la nécessité de préserver ces écosystèmes et pour renforcer la société civile oasisienne qui est un acteur essentiel de ces zones pour leur préservation et leur développement durable.

b. Historique de l'action

Face à cette situation, le CARI, suivi par l'ASOC, le CCFD et leurs autres partenaires maghrébins, ont créé en 2001 le Raddo comme première plate-forme de la société civile (SC) oasisienne. Un « appel des oasis » a été produit et porté au sommet du développement durable de Johannesburg en 2002 par une délégation du Raddo. Cet événement constitue l'acte fondateur d'un partenariat d'OSC sur les oasis sur les deux rives de la Méditerranée.

Créé en 2001 sur ses propres moyens, le Comité de Suivi Permanent (CSP) se réunissait ponctuellement pour un plaidoyer des oasis (sommet de la terre à Johannesburg ...) et organiser ses réunions de pilotage. Avec les 3 premières phases du PACO, le fonctionnement du CSP a pu être systématisé (réunions téléphoniques et skype régulières, rencontres et formations, échange d'information) introduisant une méthode de travail à distance et en réseau. L'appui de volontaires, en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie a dynamisé le fonctionnement des points focaux et le lien avec les autres membres du CSP. A la création du réseau, chaque membre menait ses propres projets de manière isolée. Aujourd'hui chacun des points focaux est engagé dans une activité de réseau et la mise en place de plates-formes associatives nationales au service des autres acteurs oasisiens.

Pour chacun des pays, les points focaux ont réalisé l'ensemble des activités prévues durant les 2 premières phases : formations auprès des associations (gestion de projet, recherche de financement, techniques, tourisme solidaire ...), échange d'expériences et d'information, voyages d'étude... Au-delà de leur exécution conforme aux engagements, ces activités ont permis de démontrer l'utilité d'un tel réseau et d'engager la réflexion notamment sur le fonctionnement et la gouvernance de chacune des plates-formes nationales. La troisième phase, correspondant au PACO 4, qui venait concrétiser un travail de structuration et d'organisation du réseau ainsi que son action au niveau national et international. Aujourd'hui à la fin de cette dernière phase il est important d'en construire la suite.

c. Acteurs du projet

Le Raddo regroupe des associations actives dans les oasis du Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie). Le PACO est le plan d'action du Raddo. Les acteurs du projet sont donc :

- Le CARI : porteur du projet.
- L'AOFEP au Maroc. C'est lors de la rencontre sur les oasis à Erfoud en 2005 que les premiers contacts ont eu lieu entre le CARI et l'AOFEP et celle-ci est devenue point focal du réseau lors du PACO 3 selon un processus de renouvellement des points focaux dont le principe avait été acté par le CSP.
- L'APEB en Algérie. L'APEB est une association qui promeut et a adopté l'agroécologie dans la région de Ghardaïa, grâce au soutien du CCFD. Elle est l'un des membres fondateurs du réseau.
- L'ASOC en Tunisie. L'ASOC travaille à Chenini puis dans la région de Gabès depuis 1992 et le partenariat avec le CARI date de 1994. Elle est l'un des membres fondateurs du réseau.
- L'Association Tenmiya en Mauritanie. Basée à Nouakchott l'association a émané du GRET en Mauritanie et s'est développée aujourd'hui dans plusieurs régions du pays.

Il s'agit pour chacun d'entre eux d'associations oasisiennes soit créées dès leur origine pour la sauvegarde de leur oasis ou, concernant Tenmiya, d'une association référente en Mauritanie impliquée sur les territoires oasisiens. Ces associations ont toutes développées des expériences réussies en matière de valorisation des écosystèmes oasisiens et de sauvegarde des oasis.



d. Objectif de l'action

Après avoir participé à un certain nombre de rencontres internationales, le Raddo a lancé en 2008 son premier programme d'action lui permettant de renforcer son organisation et son action. La troisième phase du projet, le PACO4, constitue aujourd'hui une dernière phase de consolidation du réseau. Il fait suite à :

- une première phase d'une période d'une année (2009-2010) financée par le MAEE et d'une seconde période de deux ans (2011-2012) financée par l'AFD, la fondation La CAIXA et l'AECID
- une seconde phase allant de 2013 à 2012
- une troisième phase de trois ans (2014-2016)

Ces trois premières phases d'une durée totale de 6 ans ont permis de renforcer le fonctionnement du comité de suivi permanent (CSP), l'organe directeur du Raddo, qui avait fonctionné auparavant sur ses propres ressources. Elles ont permis également de créer des bases de plates-formes nationales devant constituer à terme l'assise du réseau dans chacun des pays et de renforcer la société civile oasienne des pays, tant en tant que structures associatives que sur divers sujets oasiens. Malgré les très importantes avancées à tous les niveaux y compris dans une reconnaissance nationale et internationale, et une prise en compte oasienne il est toutefois évident qu'il reste du chemin à parcourir et il est important d'établir un bilan de l'action menée sur ces années et d'étudier les évolutions possibles.

L'objectif du PACO 4 est de promouvoir le développement durable des oasis du Maghreb en sauvegardant son patrimoine. Cela se décline en différents volets que sont la consolidation du réseau, le renforcement des capacités des organisations de la société civile et l'appui au recueil et la diffusion de pratiques de gestion durable des ressources naturelles. Aujourd'hui la troisième et dernière phase du projet a pour vocation de renforcer l'ancrage territorial du réseau. Pour cela de nombreuses activités sont réalisées avec pour objectif la mobilisation de la société civile. Il s'agit d'activités de recensement, de rencontres d'acteurs, d'échanges nationaux et internationaux d'expériences, et de formations des associations oasiennes. Cela permet de créer une dynamique d'échanges entre les associations oasiennes des pays concernés.

Le PACO 4 est cofinancé par plusieurs projets dont les principaux sont :

- un projet de Gestion Adaptative des Oasis du Maghreb, porté en partenariat par la FAO et le Raddo. Le projet vise donc à améliorer, développer et soutenir la surveillance des écosystèmes oasiens et leur gestion adaptative. Pour se faire un recueil et de la dissémination de bonnes pratiques oasiennes et des actions de sensibilisation des décideurs politiques et décideurs sur les agroécosystèmes oasiens et les outils de leur gestion adaptative ont été effectués.
- un projet mené dans le cadre du Programme d'action pilote pour le développement rural et l'agriculture initié entre la délégation de l'Union européenne en Algérie et l'Etat algérien. Il s'agit d'un projet d'appui aux associations oasiennes du sud algérien pour leur structuration et de renforcement de la connaissance sur les oasis et de mise en œuvre de plaidoyer de préservation des oasis algériennes.

e. Organisation interne et partenariale

Le réseau Raddo est gouverné par le CSP qui est en l'organe de contrôle et de prise de décision participative du projet. Il se réunit au moins une fois par an et a des réunions via Skype. Le CSP regroupe les points focaux (PF) et la coordination régionale.



Les points focaux (ASOC, APEB, AOFEP et Tenmiya) ont en charge le poste de coordinateur national sur toute la durée du projet qui se doit de mettre en œuvre l'ensemble des activités du projet au niveau national, et d'animer et développer le réseau.

Le CARI joue un rôle d'animateur et de coordinateur du réseau, ainsi que d'interlocuteur avec les bailleurs de fond. Dans le PACO 4 il est responsable pour le Raddo vis-à-vis de l'AFD et assure le suivi administratif et financier du projet. Il a la charge de coordonner et superviser la mise en œuvre de l'ensemble du programme, dont un certain nombre d'activités lui incombent notamment dans le renforcement des capacités des PF, la mise en œuvre du plaidoyer international et certaines activités dites régionales. Le CARI est représenté auprès de chaque point focal par un volontaire de solidarité internationale qui a un rôle d'appui à la coordination internationale, et d'appui au coordinateur national pour mener les activités du projet.

Les associations LEAD au Tchad et Almadeina au Niger qui résultent de nouveaux partenariats dans la phase précédente du PACO ont investi le réseau par un rôle d'observateur afin de permettre de voir si le développement du réseau est possible dans ces pays et ils peuvent être présents dans les rencontres internationales. Cependant le PACO 4 n'inclut pas le Niger.

f. « Bénéficiaires »

Les bénéficiaires du projet restent les habitants des oasis des pays concernés. En effet, le projet vise à renforcer la représentativité des oasiens, à la fois dans leurs pays et sur la scène internationale. L'impact sur la population oasienne découlera d'une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Les bénéficiaires directs :

Pour la **composante organisation du réseau** liée à l'objectif I on estime à 50 personnes les bénéficiaires directs.

- Les 4 PF qui verront leurs compétences renforcées en structuration associatif et gestion de projet ainsi que les 2 référents sahel
- Les référents régionaux dans chacun des pays associés au fonctionnement des plates-formes nationales

Pour la **composante renforcement de la société civile** liée à l'objectif II on peut estimer à 5000 personnes les bénéficiaires directs.

- Environ 300 associations oasiennes qui bénéficieront des formations réalisées par le projet (formation en gestion administrative et financière, en montage de projet, formations techniques...)
- Environ 700 personnes qui assisteront aux rencontres/débats organisés dans le cadre du projet ou qui auront assisté à une présentation d'un point focal dans les évènements nationaux
- 80 décideurs locaux, nationaux et internationaux au cours des échanges informels, et lors des rencontres nationales et internationales
- Environ 3000 personnes qui sont destinataires de la lettre d'information

Pour la **composante Gestion durable des ressources naturelles** liée à l'objectif III sont estimés globalement à 5 000 personnes :

- Pour les techniques d'adaptation aux changements climatiques : 100 paysans formés
- Pour la gestion économe de l'eau, 1000 personnes des villages choisis pour les installations dont 200 femmes et jeunes, soit 5 000 personnes environs

Les bénéficiaires indirects :



Pour la composante I étant basée principalement sur la formation, la capitalisation, le plaidoyer et la diffusion d'information, les bénéficiaires directs sont peu élevés par rapport aux bénéficiaires indirects beaucoup plus importants. Néanmoins il est difficile de les estimer de manière réaliste, mais ils peuvent être caractérisés : bénéficiaires des associations formées, lecteurs de la lettre d'information du Réseau, visiteurs du site Internet, personnes et organismes proches des participants aux rencontres nationales et internationales, et tous les contacts formels et informels qui pourront avoir lieu.

Pour les composantes II et III il s'agit des 80 000 personnes habitant les oasis dans lesquels interviennent les associations membres du Raddo.

g. Principaux résultats et activités

Après plusieurs phases d'action, les membres du Raddo ont conforté l'initiative entamée autour de la mise en réseau d'associations de la société civile et se sont engagés dans une troisième phase de projet appelée PACO 4. A ce titres plusieurs résultats du PACO peuvent être mis en avant :

Le Raddo est un réseau structuré qui s'appuie sur une organisation pérenne et se base sur des plates-formes organisées dans chacun des pays d'intervention

A l'origine de la création du Raddo, il y a eu une volonté de rassembler les organisations, de la société civile en particulier, luttant dans les oasis, pour permettre de connecter leurs actions et de mutualiser leurs compétences. Il s'est, pour se faire, organisé autour de quelques associations formant le comité de suivi permanent qui assurent un lien international de la coordination du réseau en mettant en place un système de gouvernance qui a évolué au fil du temps.

Afin de crédibiliser son action il est apparu nécessaire que le réseau se consolide dans ses différents pays d'intervention en expérimentant un maillage entre les associations oasiennes existantes. Pour se faire un travail de recensement des associations est en cours et des associations référentes ont été identifiées. Elles sont situées par pays dans les différentes régions d'action du réseau et doivent permettre d'appuyer le point focal dans l'animation du réseau qui en assure quant à lui la responsabilité nationale.

Le PACO 4 permet aussi de continuer le processus entamé de renforcement des capacités des organisations de la société civile des oasis pour favoriser la prise en compte de recommandations issues des réalités locales en vue de contribuer aux politiques publiques existantes ou à créer relatives aux oasis. A ce titres plusieurs résultats du PACO peuvent être mis en avant :

Le Raddo se situe comme un référent de la thématique oasienne dans chaque pays d'intervention.

Le Raddo accompagne la réalisation de formations pour les associations oasiennes, membres du réseau ou membres en devenir et pour les organisations de producteurs ou autres partenaires. Ces formations touchent des thématiques en lien avec l'agroécosystème oasien ou bien la structuration du milieu associatif telles que le montage de projet, la valorisation des déchets oasiens, l'économie sociale et solidaire, l'agroécologie, Ces formations sont réalisées sur la base de compétences internes au réseau si elles existent, ou de compétences externes. La mise en place d'une dynamique reposant sur des associations référentes permet de mieux identifier les thématiques des formations sur la base de besoins qu'elles ont pu identifier avec les associations locales.

Afin de renforcer la mutualisation des compétences oasiennes un travail conséquent d'identification de bonnes pratiques oasiennes dans trois des pays du projet (cofinancement FAO) a été réalisé ce qui a abouti à leur identification, capitalisation et partage. Par ailleurs le PACO 4 est l'occasion de renforcer



le partage de connaissances et de compétences au travers de voyages d'études nationaux et d'échanges réalisés entre les pays du réseau.

Le Raddo est un interlocuteur reconnu par les sociétés civiles et les autorités nationales et internationales

Précédemment quelques résultats significatifs en termes de plaidoyer ont pu être obtenus ce qui a permis d'accroître la visibilité de la problématique oasienne et du réseau. Le travail sur les bonnes pratiques a renforcé la visibilité du Raddo auprès d'acteurs institutionnels nationaux et a nourri le plaidoyer mené avec des expériences concrètes afin d'amorcer un plaidoyer plus spécifique. Plusieurs représentants du Raddo ont pour la première fois participé au sommet Desertif'Action et à la COP 14 de la CNUCLD permettant de porter les positions du réseau à une haute instance internationale. Par ailleurs le Raddo a été sollicité pour appuyer l'organisation du Forum International de Tourisme Solidaire au Maroc, et pour participer à plusieurs événements nationaux ou internationaux comme la Fête des Semences en Tunisie organisé par la société civile et le Land&Water Days organisé par la FAO. Ces événements ont aussi été l'occasion de diffuser des documents rédigés par le réseau, sur la base du travail de terrain mené et de plusieurs discussions informelles avec des instances importantes.

Le Raddo est un centre de ressource et d'information sur le développement des oasis

Dans les phases précédentes un centre de ressource et d'information a émergé au sein du site internet du réseau, le PACO 4 a permis de renforcer cet outil en l'alimentant régulièrement de publications et d'une base de données de contacts liés à la thématique. Par ailleurs le réseau a été sollicité dans plusieurs émissions de radio nationales et internationales. La communication externe du réseau est aussi assurée dans le PACO 4 par le développement de films illustrant la réalité oasienne dans chacun des pays d'intervention.

Le PACO 4 a aussi pour objectif de renforcer l'action initiale du réseau de mise en place d'actions contribuant au développement et à la viabilité des oasis plusieurs résultats sont à noter :

Les techniques d'adaptation et de gestion durable des ressources naturelles en milieu oasien sont développées au sein du Réseau

Durant le PACO 4 un certain nombre d'actions ont été menées par les points focaux du réseau qui contribuent à l'adaptation au changement climatique et la préservation des ressources. Il s'agit de projets de mise en place d'une Aire et territoire du Patrimoine Autochtone Communautaire qui désigne des sites où les ressources naturelles sont conservées et gérées par ces communautés et peuples selon des règles locales définies par eux-mêmes et acceptées par tous. Il s'agit aussi de réhabilitation de drains permettant l'irrigation de parcelles oasiennes en Tunisie, de renforcement de la résilience agricole dans les oasis de Mauritanie et de formations à l'agroécologie oasienne et à l'économie d'eau en Algérie. Par ailleurs les points focaux du réseau, avec l'appui du CARI, ont redistribué des fonds souples à des associations oasiennes pour les appuyer dans le lancement ou la mise en place de microprojets de gestion durable des ressources naturelles et d'adaptation au changement climatique.

h. Budget total et plan de financement

Budget global : 1 191 810 € sur 3 ans

Budget par pays : 164 396 € sur 3 ans

Activités régionales : 280 905 € sur 3 ans

CARI : 253 322 € sur 3 ans



Financement : AFD (47%), Union Européenne (18%) ; FAO (9%) ; Fondation Albert II de Monaco (12%) ; PNUD Mauritanie (3%) ; OSS (0,5%) ; Fonds propres (1%) ; Autres (10%)

- i. Antécédents en matière d'identification, de programmation, de suivi et d'évaluation de l'action : présentation des dispositifs, modalités d'utilisation / exploitation

Les précédentes phases du projet ont toute été l'occasion d'une évaluation externe. La dernière étant organisée autour de l'action du PACO 3 ainsi que du réseau Raddo et a été menée par un consultant externe, et préparée avec l'appui et l'accompagnement du F3E.

Depuis le début du PACO 4 une procédure de suivi rapproché a été mise en place : en amont une planification annuelle est réalisée par chaque membre du CSP pour assurer le suivi des activités et le point sur l'avancement des activités est réalisé mensuellement par la coordination internationale sur la base d'un tableau de suivi permettant de souligner les activités réalisées, celles restant à réaliser et les difficultés rencontrées. Des points trimestriels sont assurés avec l'ensemble des points focaux lorsqu'un besoin se fait sentir et lors de réunions informelles organisées dans le cadre de rencontres ou évènements auxquels participent les membres du réseau. Un appui régulier est organisé aux les chargés de mission sous forme de suivi hebdomadaire et d'échanges par skype et mail. Cela permet d'une part d'assurer un appui plus efficace et d'anticiper le rapportage de chaque période d'activités. Le suivi financier se fait régulièrement. Depuis le début du PACO 4 différents temps de bilan ont été réalisés afin de suivre l'avancement des dépenses.

II. L'évaluation

1. Justification de l'évaluation

a. Origine de la demande

Le Raddo étant fort de presque 20 ans d'existence, dont 9 années de financement par l'AFD non reconductible, il est important d'effectuer un bilan de l'action menée afin d'ouvrir des perspectives pour la suite. Après une première période où le Raddo a mené essentiellement un travail de plaidoyer limité par ses propres moyens, avec des moments clefs comme la participation au sommet de rio, le réseau connaît depuis plusieurs années un développement de son activité. En effet, le soutien de l'AFD lui permet de construire un réseau associatif sur le terrain, la mise en place de structures de coordination et d'outils de communication, et des actions de plaidoyer plus structurées.

Cependant il y a encore un enjeu de renforcement du maillage associatif, de professionnalisation de son activité répondant à un besoin de résultats et à des enjeux d'existence vis-à-vis des institutions internationales. En effet le Raddo a pour ambition de posséder une reconnaissance nationale et internationale, particulièrement au niveau des instances maghrébine. Il est donc important de s'assurer de sa solidité, de la qualité du contenu qu'il porte, des actions qu'il mène et de son ancrage et légitimité auprès des associations locales et de reconduction d'actions nationales.

La demande émane donc du CARI en tant que chef de file du PACO 4, et en tant que coordinateur du réseau, en accord avec les recommandations et modalités de l'AFD du guide méthodologique de soutien aux initiatives des ONG. Dans le respect des principes de l'évaluation, celle-ci permettra d'obtenir une analyse constructive des effets du projet à ses différentes échelles d'action et d'analyser sa méthodologie de sortie du financement qui le porte depuis 9 ans afin d'en mesurer sa durabilité.

b. Attentes et objectifs



Le Raddo a pour mission de renforcer les acteurs oasiens de terrain investis dans le développement durable de leurs agroécosystèmes, et d'exercer un plaidoyer auprès des instances nationales et internationales afin de favoriser la reconnaissance et l'intégration des oasis dans leurs préoccupations de développement et de préservation. Dans ce cadre, l'objectif de cette évaluation est de mesurer l'impact qu'à eu le réseau sur ces aspects-là.

Cette dernière phase du PACO a pour objectif fondamental de renforcer et d'étendre le maillage associatif dans chacun des pays par la création de plateformes nationales afin de le solidifier et lui assurer une pérennité. L'enjeu de cette évaluation est donc de s'assurer que les effets attendus sont là, et d'évaluer la fonctionnalité et l'ancrage et la reconnaissance du réseau au niveau national vis-à-vis de ses membres et des acteurs locaux qui gravitent dans les oasis.

Les éléments de précision suivants ont été identifiés comme objectif de cette évaluation :

- la fourniture de services aux membres : un réseau tel que le Raddo qui s'est créé pour renforcer les associations oasiennes ne peut être considéré comme fonctionnel et légitime que s'il sert ses membres et leur cause, et il est donc essentiel de s'assurer et de témoigner de la portée du réseau et du gain de ses actions auprès de ses membres en termes de renforcement. Par ailleurs le PACO 4 était l'objet du renforcement d'une dimension technique basée sur la valorisation des pratiques de gestion durables des ressources permettant d'assurer une expertise au réseau pour alimenter le plaidoyer. Ces effets doivent aussi être mesurés pour témoigner du professionnalisme du réseau.

- la défense de la cause oasienne : le réseau est le seul à porter la voix d'associations oasiennes pour la préservation des oasis. En tant que réseau de plaidoyer, la légitimité du dispositif repose en grande partie sur les effets de mobilisation qu'il entraîne. La coordination et les points focaux sont engagés dans cette action et l'évaluation permettra de rendre compte de l'engagement des autres membres. Elle permettra aussi de rendre compte de la contribution de ce plaidoyer sur l'évolution de la reconnaissance de la cause oasienne et des décisions publiques.

- la pérennité du dispositif réseau : en tant que réseau programme aujourd'hui la fin de son financement questionne son avenir. Cet avenir du réseau repose sur sa solidité à la sortie du financement qui lui permettra d'évoluer pour se maintenir. Cette solidité reposant en grande partie sur la structuration du réseau, internationale comme nationale, l'évaluation sera essentielle pour rendre compte des états de structuration, notamment du maillage associatif construit, et d'ouvrir des voies de stratégies d'interventions potentielles pour l'avenir du réseau.

2. Objet de l'évaluation

L'évaluation va porter sur le plan d'action concertée des oasis 4 (2017-2020), à travers l'étude de la mobilisation et le renforcement de ses membres et pour les oasis du Maghreb, et sur l'étude de la pérennité du Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis. Il sera ainsi question d'évaluer les effets des activités de renforcement et de mobilisation des associations oasiennes, et la structuration du réseau au niveau national principalement, et international, et de ses perspectives d'évolution.

a. Délimitation de l'action



L'évaluation du renforcement et de la mobilisation des membres, sera strictement liée à la période du PACO 4 (2017-2020) et sera faite au niveau national et international.

L'évaluation des effets du réseau sur la cause oasienne pourra être évolutive et remonter aux origines du réseau avec l'accent sur la période du PACO 4 et sera faite au niveau national et international.

L'évaluation de la structure du réseau sera liée à la période du PACO 4 (2017-2020) mais pourra s'inspirer de l'historique du réseau et sera faite au niveau national et international avec une dimension prospective sur sa pérennité.

b. Postulats fondateurs de l'action dont l'évaluation appréciera la pertinence

Les postulats fondateurs du Raddo :

- Les oasis sont des exemples de développement durable et un moyen de lutte contre la désertification écologique et sociale en zones arides (pôle économique, créateur d'emploi, fixant les populations, valorisant les ressources naturelles).
- Les acteurs de la société civile oasienne sont essentiels mais souvent peu connectés et organisés pour pouvoir mener les actions qu'ils jugent nécessaires.
- La mise en réseau est capable d'apporter une réponse aux enjeux de développement durable de ces régions en renforçant les associations de développement local et en suscitant l'intérêt des pouvoirs publics pour ces régions.
- Les oasis font encore trop peu partie des priorités nationales et internationales alors même que leurs contraintes environnementales et sociales s'accroissent.

c. Questions évaluatives du commanditaire et critères d'évaluation à mobiliser

-Concernant la fourniture de services aux membres :

- Quels sont les acteurs qui estiment avoir bénéficié du projet et de ses activités ?
- Quel sentiment de renforcement par les bénéficiaires du projet ?
- Les actions ont-elles touché d'autres acteurs que les associations oasiennes ?
- Quel a été l'intérêt des associations et bénéficiaires finaux pour les actions proposées dans le cadre du projet ?
- Les activités réalisées ont-elles permis de répondre aux besoins des associations et des bénéficiaires finaux ?
- Les formations et échanges d'expérience effectués ont-ils été organisés selon les besoins des membres ?
- La méthodologie mise en œuvre pour assurer cette diffusion a-t-elle porté ses fruits ?
- Les pratiques échangées sont-elles réutilisées par la suite ?
- Combien de pratiques ont été diffusées et partagées ?
- Quel emploi des fonds souples dans le projet ?
- Quelle prise en compte du genre dans les pratiques de gestion durable des ressources naturelles identifiées ?
- Le suivi effectué tout au long du projet a-t-il permis d'assurer une efficacité d'action ?
- Le plaidoyer mis en œuvre est-il basé sur les expériences terrain mises en œuvre ?



- Concernant la défense de la cause oasisienne :

- L'intérêt du plaidoyer est-il assimilé par tous ?
- Qui porte le plaidoyer du réseau dans les structures membres ? A quel(s) niveau(s) du réseau est-il effectué ?
- Quelle pertinence des projets mis en œuvre pour le développement et la viabilité des oasis ?
- La stratégie de plaidoyer employée est-elle pertinente ?
- Le plaidoyer a-t-il eu des effets à différents niveaux (faire connaître, sensibiliser, influencer les prises de décisions...) au niveaux national et régional ?
- La méthodologie employée pour le plaidoyer a-t-elle la capacité d'entraîner des mesures spécifiques aux oasis relatives aux changements climatiques et la lutte contre la désertification dans les politiques, les stratégies et la planification nationales ?
- Quelles ont été les évolutions aux niveaux national et régional dans la prise en compte des oasis ?

- Concernant la pérennité du dispositif réseau :

- Les plateformes nationales se sont-elles étendues, structurées et renforcées, et si oui grâce à quels leviers d'action ?
- Quelle communication entre les points focaux ?
- Le fonctionnement entre les points focaux du réseau est-il durable ?
- Quelle communication entre la coordination internationale et les points focaux ?
- Le fonctionnement entre les points focaux et la coordination internationale est-il durable ?
- Quelle pertinence de la présence de volontaires en appui à la coordination internationale et aux partenaires pays ?
- Quels échanges entre les points focaux du réseau et les associations référentes ?
- Le fonctionnement entre les points focaux du réseau et les associations référentes nationales est-il durable ?
- Comment l'information est-elle transmise aux associations membres ?
- Quels contribution et apports des points focaux pour le Raddo ?
- Quels contribution et apports de la coordination internationale pour le réseau ?
- Quels contribution et apports des associations référentes pour le réseau ?
- Quels contribution et apports des autres associations membres pour le réseau ?
- Quelle reconnaissance du Raddo par les différents membres du réseau ?
- Quel sentiment d'appartenance des différents membres au réseau et appropriation du réseau et du renforcement de capacité effectué ?
- Quelle transversalité et bilatéralité entre les points focaux du réseau ?
- Quels autres financements existants nationaux et internationaux ont été identifiés ?
- Quels partenariats (acteurs oasisiens, acteurs publiques, bailleurs...) sont solides aujourd'hui ?
- Existe-t-il d'autres facteurs de risques pour les oasis non pris en compte dans le programme ou non portés par le réseau ?
- Quelles actions d'animation du réseau sont menées par ses membres de manière indépendante du plan d'action du projet ?



- Quels axes de vision prospective pour la structure Raddo sur la base de l'existant identifié ?
- Quels points de vigilance pour une fragilité du dispositif pour la suite de son action ?

Il est demandé aux consultant(e)s, dans leur offre de services, de formuler et d'organiser le questionnement évaluatif qu'ils proposent de traiter autour de ces axes de réflexion et de questionnements, en fonction de leur compréhension de la problématique, des enjeux et des objectifs de l'évaluation qu'ils auront exposés par ailleurs. Dans leur offre de services, les consultant(e)s pourront réorganiser, hiérarchiser les questions évaluatives et les enrichir de nouveaux questionnements s'ils le jugent nécessaire par rapport aux enjeux de l'évaluation.

Ces axes doivent permettre de produire une analyse globale de l'importance et des effets des actions du réseau pour les membres des plateformes et les partenaires locaux, nationaux et internationaux et pour les écosystèmes oasiens concernés directement par l'action ainsi que les populations qui y résident. Cela permettra de rendre compte et valoriser l'action entreprise dans le projet. L'évaluation devra par ailleurs avoir un regard sur les thématiques transversales du genre, de la jeunesse et de l'environnement/climat. Les consultant.e.s prendront connaissance et tiendront compte des fiches outils 2, 3 et 4 annexées au guide méthodologique – initiative ONG 20219 disponible à l'adresse suivante : <https://www.afd.fr/fr/les-financements-des-projets-des-ong>

3. Indicateurs de méthodologie

a. Pour la mission

Une attention sera accordée aux propositions incluant une démarche participative et inclusive.

Les acteurs majeurs du réseau à interroger sont :

- Equipes politiques et opérationnelles des structures membres du CSP du réseau (coordination en France, points focaux du réseau dans les 4 pays d'intervention, association référente au Tchad)
- Membres d'associations référentes du réseau dans les 4 pays d'intervention et autres bénéficiaires des activités (associations locales, organisations de producteurs, ...)
- Certains partenaires institutionnels au niveau régional, national et international et interlocuteurs des activités de plaidoyer et de terrain (pouvoirs publics, agences internationales, ...)

La DPO à Paris et/ou les agences dans les pays du Maghreb pourront être rencontrées par les consultants.

Les pays à visiter : l'évaluation devra échanger avec les membres des points focaux du réseau en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie et se déplacera dans tout ou partie de ces pays en capitale (Mauritanie) et/ou en province (autres pays). Des échanges par Skype ou téléphonique auront lieu avec la France et les autres pays concernés. Des déplacements pourront aussi être à prévoir en France.



Certains évènements pourront être mis à profit pour l'évaluation afin de rencontrer un grand nombre de membres en même temps, à savoir des évènements nationaux (rencontres, formations, voyages d'étude) ou internationaux (réunion du CSP et/ou l'atelier de clôture du projet).

b. Pour les restitutions et rapports

La réalisation de l'évaluation se fera en lien étroit avec la coordination internationale en France. Une première réunion de pré-cadrage aura lieu avec l'équipe de consultants (consultant chef de mission au minimum) dès que celle-ci aura été sélectionnée et la coordination en France (Skype ou présence). Une note de cadrage sera alors rédigée par le(s) consultant(s) (qui précisera les objectifs, le questionnement, la méthodologie, les acteurs à rencontrer, les outils et le calendrier de l'évaluation, sur la base des premières lectures de documents et de la réunion de pré-cadrage) et exposée lors d'une réunion de cadrage (avec les membres du CSP du Raddo à minima par skype).

Pour chaque mission, la méthodologie suivante sera mise en place :

- Temps de briefing en début de mission (« réunion de cadrage » locale)
- Temps de débriefing en fin de mission avec partage et restitution des résultats
- Rapport de mission présentant les résultats obtenus

Un échange est à prévoir avec la coordination en France pour préparer le travail de rédaction.

Pour finaliser le processus d'évaluation, le(s) consultant(s) fournira :

- Un rapport d'analyse transversal (provisoire puis final) s'appuyant sur les observations pays, incluant les observations, analyses, conclusions et recommandations de l'évaluation (version provisoire puis finale)
- Une restitution, par Skype, du rapport provisoire à certains membres du CSP mandatés pour relecture du rapport.
- Une synthèse du rapport final en une dizaine de pages
- Une restitution du rapport final au CSP lors d'une réunion à laquelle la présence de l'un au moins des consultant(s) y serait souhaitable.
- Une restitution du rapport final en présence de l'AFD et du commanditaire (CARI) en France.

La version finale devra être envoyée dans un laps de temps permettant de la joindre au rapport d'activité final du projet (envoyé en décembre). Des propositions de méthodologie de livrables pédagogiques et vulgarisés seront appréciées si justifiées.

c. Rôle du commanditaire et des partenaires

Le commanditaire (CARI) sera impliqué tout au long du processus d'évaluation et sera en appui à la planification et la préparation des différentes phases de l'évaluation. Il sera le relais avec notamment les points focaux qui seront impliqués dans la phase de cadrage et de finalisation et qui sont les interlocuteurs directs lors des missions de terrain. Les points focaux contribueront aussi à la relecture du rapport provisoire pour finalisation.

Sur la base de ces éléments, il est demandé aux évaluateur(s) de faire dans leur offre des propositions détaillées en ce qui concerne la méthodologie d'évaluation qu'ils souhaitent utiliser et de faire éventuellement d'autres propositions méthodologiques argumentées.



4. Moyens

a. Humains

L'équipe d'évaluation sera composée d'un.e ou deux consultant.e.s (éventuellement nord-sud) dont l'un.e sera chef de mission, avec les compétences et expériences suivantes demandées :

- Expérience significative en évaluation externe ;
- Expérience des dynamiques « réseau » et des problématiques de gouvernance ;
- Expérience en gestion de projet
- Connaissance des réalités associatives
- Sensible aux questions d'inter culturalités

Une connaissance des problématiques de développement rural, des écosystèmes oasiens, et des pays concernés par l'action est un plus mais pas une nécessité.

b. Financiers

- Le budget de l'évaluation est fixé à 20 000 € TTC avec une estimation de jours travaillés à 30.
- Le montant maximum des honoraires est fixé à 600 € TTC.
- Ce budget inclus également les perdiems et les déplacements pour le(s) consultant(s) lors de ses/leurs déplacements en France et à l'étranger + frais de visas / communication ;
- 14 jours de mission sont prévus à l'étranger incluant deux pays différents.

Sur la base de ces éléments, il est demandé aux évaluateur(s) de faire dans leur offre une proposition budgétaire détaillée en tenant compte de ces éléments et en précisant le nombre de jours travaillés aux différentes étapes de l'évaluation.

5. Calendrier

Le projet se terminant au 31 décembre 2020, l'objectif est de pouvoir rendre l'évaluation au même moment. Au vu des réalités actuelles, culturelles et climatiques la partie terrain de l'évaluation ne pourra avoir lieu entre mi-avril et mi-mai ni aux mois de juillet et août. Le présent calendrier pourrait évoluer.

Juin 2020 - Recrutement de l'équipe d'évaluation

Juillet 2020 - Réunion de cadrage

- Validation des questions d'évaluation
- Présentation de la méthodologie, des outils et ajustements
- Identification des acteurs à enquêter

Septembre 2020 – Mission de terrain (*fonction de l'évolution de la situation sanitaire mondiale*)

- Mission terrain de l'équipe d'évaluation
- Participation éventuelle à une réunion du CSP
- Restitutions « à chaud » au point focal sur place
- Débriefing en France au retour
- Rédaction des rapports de mission



Octobre - Rapport intermédiaire d'évaluation

- Rédaction du rapport intermédiaire et aller-retours avec les commanditaires

Novembre 2020 – Temps collectif pour présentation du rapport intermédiaire

- Eventuelle mission complémentaire
- Participation à une réunion du CSP pour présenter et discuter le rapport intermédiaire

Décembre 2020 – Rapport final d'évaluation

- Finalisation du rapport
- Restitution des résultats en présence du commanditaire et de l'AFD
- Restitution du rapport

6. Proposition technique et méthodologique

a. Attendus

La proposition technique et méthodologique devra inclure les éléments suivants :

- Compréhension des termes de référence (2 pages maximum) ;
- Méthodologie incluant le calendrier prévisionnel (8 pages maximum)
- Une proposition financière détaillée et n'excédant pas 20 000 euros TTC ;
- Présentation, références et CV ;
- Coordonnées bancaires et numéro d'enregistrement commercial.
- Se prononcer sur le respect des procédures listées dans la Convention de financement avec l'AFD et dans le guide méthodologique du dispositif d'appui aux OSC de l'AFD (<https://www.afd.fr/fr/les-organisations-de-la-societe-civile>)

b. Critères de sélection

L'évaluation technique des offres sera effectuée en fonction de leur conformité aux termes de référence et des critères suivants :

- Compréhension des termes de référence 20 points
- Méthodologie (pertinence et justification) 30 points
- Qualification et expérience 50 points

Chaque proposition conforme se verra attribuer un score technique. Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à des aspects importants des termes de référence, ou n'atteint pas le score technique minimum de 65 points sur 100.

La proposition financière la moins élevée (Fme) recevra un score financier (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres propositions financières seront calculés de la manière suivante :

$$Sf = 100 \times Fme/F$$

Sf étant le score financier, Fme la proposition la moins-élevée et F le montant de la proposition considérée.

Les propositions seront ensuite classées en fonction de leurs scores technique et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T = 0,8 étant le poids attribué à la Proposition technique et P = 0,2 le poids accordé à la Proposition financière), selon la formule : $S = St \times T + Sf \times P$